

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



POUVOIR JUDICIAIRE
CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE

Le Secrétaire Permanent

COMMUNIQUE N°10/SPCSM/PM/2022

Le Secrétaire Permanent du Conseil supérieur de la magistrature porte à la connaissance de l'opinion que le Président de la Cour constitutionnelle, Président du Conseil supérieur de la magistrature, **Monsieur Dieudonné KAMULETA BADIBANGA** a lancé officiellement à Kinshasa, ce vendredi, 11 novembre 2022, l'opération d'identification physique des candidats magistrats retenus pour l'année 2023 et la vérification des originaux des documents administratifs, scolaire, académique...tel que repris sur la fiche d'identification en annexe que chaque candidat magistrat doit remplir et signer conjointement avec le contrôleur magistrat.

Cette opération va se clôturer comme indiqué dans le communiqué n°09/SPCSM/PM/2022 du 07 novembre 2022, le vendredi, 25 novembre 2022 à 17 h 00'.

Tous tous les candidats concernés sont conviés à participer au contrôle dans le délai imparti.

Fait à Kinshasa, le 12 NOV 2022

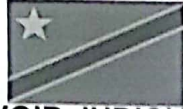
Le Secrétaire Permanent du Conseil
Supérieur de la Magistrature

Telesphore NDUBA KILIMA
Président de la Cour d'Appel



Immeuble Likasi, Place Royal, croisement des avenues Kalume et Lubefu à Kinshasa/ Gombe
E-mail : csmsecretariatpermanent@gmail.com
Site web : www.csm-rdc.cd

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



POUVOIR JUDICIAIRE
CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE
Secrétariat Permanent

FICHE INDIVIDUELLE D'IDENTIFICATION DU CANDIDAT MAGISTRAT

Je soussigné,

- Nom :
- Post-nom :
- Prénom :
- Sexe :
- Etat civil :
- Numéro sur la liste :
- Site ou centre :
- Province du site ou centre :
- Nom du père :
- Nom de la mère :
- Lieu et date de naissance :
- Province d'origine :
- Université fréquentée :
- Année d'obtention du diplôme (promotion) :
- Téléphone :

Pièces produites :

- Diplôme d'Etat : oui : Non : Original : Photocopie :
- Diplôme universitaire : oui : Non : Original : Photocopie :
- Certificat de nationalité : oui : Non : Original : Photocopie :
- Carte d'électeur : oui : Non : Original : Photocopie :
- Extrait de casier judiciaire : oui : Non : Original : Photocopie :
- Macaron : oui : Non : Original : Photocopie :
- 4 photos passeports : oui : Non : Original : Photocopie :

Fait à Kinshasa, le

Le(la) requérant(e)

Le contrôleur